



FEDERATION DES CHASSEURS DE L'OISE PASSER SON PERMIS DE CHASSER - RESIDENT OISE

Si vous souhaitez passer votre permis de chasser, retournez-nous le document Cerfa rouge ci-joint, dûment rempli, et accompagné des documents suivants à la Fédération des Chasseurs de l'Oise :

- **Un chèque de caution de 50,00 € à l'ordre de la FDCO.** Il vous sera restitué le jour de l'examen. Attention, il sera encaissé en cas de désistement ou si vous n'allez pas jusqu'au passage de l'examen ou pour une absence injustifiée.
- **Un justificatif de domicile** (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone) datant de moins de 3 mois.
- **Une photocopie de votre carte d'identité** (recto/verso) **ou de votre passeport**, en cours de validité.
- **Deux photographies** (format 35x45 mn) àagrafer sur le Cerfa rouge en mentionnant au verso votre nom et prénom (Norme ISO/IEC 19794-5 : 2005). **Photos datées de moins de 6 mois et identiques.**
- **Un certificat médical complété, tamponné et signé** avec le n° RPPS ou ADELI du médecin au verso de votre CERFA rouge daté **de moins de 2 mois au jour de l'inscription.** *Attention : par principe de précaution pour éviter tout recours en cas d'incident, les femmes enceintes ne seront pas acceptées à l'examen du permis de chasser.*
- Un justificatif relatif aux obligations du service national pour les candidats âgés de 16 à 25 ans.
 - **16-18 ans** : Attestation de recensement.
 - **18-25 ans** : Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense.
Pour les candidats âgés de moins de 16 ans et plus de 25 ans aucun justificatif n'est à fournir.
- Si vous êtes mineur : l'autorisation de votre représentant légal à compléter et à signer en bas du Cerfa rouge.
- La déclaration sur l'honneur à compléter et à signer par le candidat.

Ne pas tenir compte du règlement par chèque pour l'OFB mentionné en dernière ligne du Cerfa rouge (dans les pièces à fournir) car c'est la FDC60 qui le prend en charge.

Les inscriptions étant nombreuses, par conséquent, si vous avez un contretemps, il ne sera possible de décaler votre dossier qu'à une reprise avant radiation sous réserve d'en avoir informé la Fédération au 03.44.19.40.54 ou à c.manlay@fdc60.fr.

Des examens et des formations sont organisés toute l'année en fonction du nombre de dossiers reçus.

Pour vous inscrire, vous devez avoir 14 ans ½ (vous ne pourrez passer les examens qu'à partir de 15 ans).

MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Association loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement et de l'Éducation nationale

155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 Clermont cedex

Tél. 03 44 19 40 40 - Fax 03 44 19 40 41 - contact@fdc60.com - www.fdc60.fr - Siret : 784 364 242 000 31



Dès que la session est complète, une convocation vous sera envoyée par mail, à défaut par courrier, un mois avant le début de la formation. Les dossiers sont nombreux, il peut donc y avoir de l'attente. Il vous est possible de connaître les dates prévisionnelles de formation en vous rapprochant de la Fédération. Merci de prévenir rapidement la FDC60 en cas d'indisponibilité ou d'absence une fois la convocation reçue.

Formations Théorique - Pratique :

Ces formations sont dispensées par la Fédération des chasseurs et se déroulent sur 3 journées (en semaine et non consécutives).

1^{er} jour de Formation, soirée de 3 heures = formation théorique à Agnetz

- En salle :

- Présentation de l'examen pratique et théorique
- Nomenclature des armes et manipulations fondamentales
- Projection des questions éliminatoires (correction et analyses)
- Présentation de thèmes particuliers (législation, reconnaissance du gibier,...)
- Examens blancs avec corrections

2nd jour de Formation, sur une demi-journée = formation pratique à Breteuil

- Démonstration sur le parcours par les moniteurs et passages individuels des candidats :

- Parcours de chasse simulée (tirs à blanc), avec franchissements d'obstacles (fusil superposé, à canons basculants)
- Rangement d'une arme à bord d'un véhicule (plusieurs options)
- Tir réel sur plateaux d'argile et démontage du fusil (fusil à canons basculants et semi-automatique)
- Mise en situation d'une battue grand gibier avec tir sur sanglier courant

3^{ème} jour de Formation, sur 2 heures = formation pratique à Breteuil

Une formation pratique complémentaire est dispensée quelques jours avant l'examen. En condition d'examen, cette seconde formation permet au candidat de réviser afin d'être prêt pour l'examen. Elle reprend l'intégralité du parcours pratique et se termine par une révision théorique en salle.

Ces formations permettent d'appréhender l'examen unique et constituent une réelle préparation qui doit être accompagnée d'un travail personnel.

Examen Pratique - Théorique :

L'examen se déroule également à Breteuil. Il dure environ une heure en commençant par la partie pratique (**4 ateliers vus en formation et notés sur 21 points**) suivi de la partie théorique (**10 questions notées sur 10 points dont une question éliminatoire**).

Pour réussir l'examen, il vous faut un **minimum de 25 points sur 31**, ne pas avoir eu de comportements éliminatoires aux ateliers pratiques et avoir répondu correctement à la question éliminatoire.



Madame, Monsieur,

Afin de mieux vous préparer aux épreuves de l'examen du permis de chasser, nous vous proposons différents supports :

- Livre du permis de chasser (fortement recommandé)
- DVD Théorique du permis de chasser
- DVD Pratique du permis de chasser

Deux possibilités s'offrent à vous :

1. Les retirer directement à la Fédération d'Agnetz, ce qui vous évite des frais de port, (*nous acceptons les règlements par carte bancaire, chèque ou espèces, et les supports sont disponibles immédiatement, sauf en cas de rupture exceptionnelle*).
2. Par envoi postal, remplir le bon de commande que vous trouverez ci-dessous et retournez-le à l'adresse figurant en bas de ce document avec le règlement par chèque à l'ordre de la FDCO

✂ -----

BON DE COMMANDE

Nom, Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone :

Code	Désignation	Quantité	Prix	Total
7002	Livre du permis de chasser		10,00 €	
7004	DVD du permis de chasser (Théorie)		17,00 €	
7006	DVD du permis de chasser (Pratique)		15,00 €	
Envoi de la commande à mon domicile		Frais de port		7.00 €
TOTAL				

MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Association loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement et de l'Éducation nationale

155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 Clermont cedex

Tél. 03 44 19 40 40 - Fax 03 44 19 40 41 - contact@fdc60.com - www.fdc60.fr - Siret : 784 364 242 000 31



